

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX

Le 26 février 2026 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 13 février 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 39

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc.

Pouvoirs : Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. BUTAUD Jean Charles.

Election d'un secrétaire de séance : Mme CARRENO Mercédès (Saint Denis de Cabanne).

N°2026/N°048

OBJET : ENGAGEMENT DE PRINCIPE DANS LA DEMARCHE EAU DEFI PORTE PAR LE SYMISOA

Monsieur le Président rappelle la délibération par laquelle la communauté de communes a transféré sa compétence GEMAPI au SYMISOA pour les bassins versants intégrés dans son périmètre (Sornin, Jarnossin et affluents de la Loire) ; Il est rappelé qu'à l'exception de l'année 2024, notre territoire a connu au cours des années précédentes des épisodes sévères de sécheresses et de canicules : leurs conséquences ont provoqué une prise de conscience qui a amené au début de l'année 2021 le comité syndical du SYMISOA à s'emparer de ces questions en collaboration étroite avec les communautés de communes qui couvrent son territoire. Les élus ont souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés pour coconstruire avec eux une stratégie partagée d'adaptation aux changements climatiques : la démarche Eau'Défi. Cela s'est concrétisé par la constitution, fin 2023, d'un comité de suivi réunissant tous ces acteurs et par la réalisation d'une étude HMUC (Hydrologie Milieux Usages Climat) afin de nourrir leurs réflexions. Une stratégie a été élaborée sur proposition des acteurs et validée par le comité de pilotage de la démarche fin 2025.

La stratégie a été déclinée de façon opérationnelle à travers un plan d'action qui sera mis en œuvre conjointement par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles le SYMISOA et les communautés de communes, en fonction des champs de compétences de chacune.

Ce programme opérationnel comporte les actions suivantes pour les 6 prochaines années :

1. Accompagner collectivement les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques aux changements climatiques

2. Accompagner individuellement les exploitants agricoles sur la gestion de l'eau (sobriété, ressources)
3. Soutenir le développement et la préservation des haies
4. Mettre en place des plans de gestion partenariaux sur les zones humides prioritaires
5. Elaborer une charte locale pour la prise en compte de l'eau dans les espaces urbanisés
6. Développer la pédagogie et le dialogue sur les bénéfices apportés par des milieux aquatiques fonctionnels et promouvoir une culture commune autour de la valeur de l'eau en ciblant tous les publics
7. Réduire les besoins en eau destinés à l'alimentation en eau potable (efficacité des infrastructures, sobriété des usages, recherche d'alternatives à l'eau potable)
8. Réduire les impacts des plans d'eau et optimiser les services rendus
9. Développer les alternatives aux prélèvements dans les réseaux d'eau potable pour la défense incendie
10. Améliorer les pratiques forestières
11. Renforcer les opérations de restauration des cours d'eau
12. Accompagner les structures compétentes en eau potable et urbanisme dans la prise en compte de la trajectoire de gestion quantitative des ressources en eau
13. Elaborer et mettre en œuvre une maîtrise foncière et/ou d'usage en bords de cours d'eau et sur les zones humides prioritaires
14. Renforcer les moyens du SYMISOA
15. Maintenir une gouvernance partagée sur le long terme pour faire vivre la démarche mais aussi prévenir et gérer les tensions et potentiels conflits d'usage de l'eau

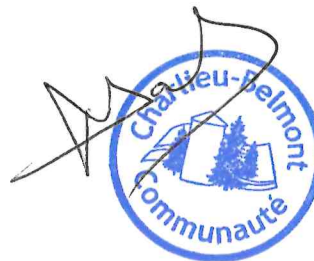
Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- approuve la stratégie élaborée dans le cadre de la démarche Eau'Défi, visant à adapter localement la gestion de l'eau face aux changements climatiques,
- approuve le programme global proposé pour décliner cette stratégie, comportant les actions décrites ci-dessus,
- prévoit de soumettre au vote une programmation chiffrée pour la période 2027-2029 d'ici fin 2026, pour une inscription à l'accord de territoire qui sera signé par le SYMISOA avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour cette même période.

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de St Denis de Cabanne
Mme Mercédès CARRENO



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260226-DELIB2026-048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2026
Publication : 05/03/2026